

COMMUNIQUE

Portant ouverture du Concours direct d'admission d'élèves sous-officiers d'active à l'Ecole de l'Armée de l'air (EAA) session 2025.

L'Etat-major général des Armées communique :

Le recrutement des élèves sous-officiers devant constituer la 15^e promotion du Brevet Élémentaire de l'Ecole de l'Armée de l'air (EAA) s'effectuera par voie de concours prévu durant le mois de mai 2025 selon un calendrier fixé par le Chef d'état-major général des Armées.

Les épreuves physiques et écrites se dérouleront respectivement **les samedi 3 et dimanche 4 mai 2025, et les samedi 17 et dimanche 18 mai 2025** dans les centres de Dakar, Thiès, Saint-Louis, Kaolack et Ziguinchor.

I- CONDITIONS D'ADMISSION :

Le concours est ouvert aux jeunes sénégalais des deux sexes, civils ou militaires servant pendant la durée légale (PDL) remplissant les conditions suivantes :

• Pour les candidats civils et militaires PDL :

- être célibataire sans enfant ;
- être bien noté et autorisé à concourir par le Chef d'état-major général des Armées pour les candidats PDL ;
- être titulaire, au moment de l'entrée, du baccalauréat scientifique ou technique pour les spécialités aérostructure, armement bord, avionique, contrôleur aérien, servitudes, transmission air et vecteur ; ou de tout autre baccalauréat (littéraire, science fondamentale, techniques quantitatives d'économie et de gestion...) pour les spécialités administration air, fusilier de l'air, gestionnaire technique, hydrocarbures, sécurité incendie et sauvetage ;
- être reconnu apte physiquement par un médecin militaire ;
- être âgé de 18 ans au moins et de 23 ans au plus au 31 décembre 2024.

Le profil minimum exigé est le suivant :

S	I	G	Y	C	O	P
2	2	2	4	3	2	2

La candidature sous réserve du baccalauréat est acceptée.

Les candidats de nationalité étrangère peuvent être admis à l'EAA sur demande de leurs gouvernements respectifs, en liaison avec les autorités sénégalaises. Ils doivent remplir les mêmes conditions que les candidats sénégalais.

Les candidatures seront soumises en ligne sur le site www.concours.eaa.sn ou déposées physiquement aux bureaux de garnison. Les candidats ayant déposé en ligne devront **télécharger en format PDF sur ladite plateforme** les documents suivants constitutifs du dossier physique :

▪ Pour les civils et militaires PDL :

- une demande manuscrite adressée au Ministre des Forces armées sur papier libre précisant le cursus d'enseignement et le centre d'examen souhaité pour les candidats civils ;
- une demande manuscrite d'autorisation du Chef d'état-major général des Armées pour les candidats militaires ;

- une copie certifiée conforme du baccalauréat ou certificat d'inscription en classe de Terminale scientifique ou technique pour les spécialités aérostructure, armement bord, avionique, contrôleur aérien, servitudes, transmission air et vecteur ;
- une copie certifiée conforme du baccalauréat ou certificat d'inscription en classe de Terminale littéraire, techniques quantitatives d'économie et de gestion..., pour les spécialités administration air, fusilier de l'air, gestionnaire technique, hydrocarbures, sécurité incendie et sauvetage ;
- une copie légalisée de la carte d'identité nationale ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité sénégalaise ;
- un extrait du casier judiciaire n° 3 datant de moins de trois mois ;
- un extrait d'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
- une photo d'identité récente ;
- un certificat de visite médicale de moins de trois mois délivré par un médecin militaire et comportant le SYGYCOP minimum requis.

Le paiement des frais d'inscription se fera directement sur la plateforme concours.eaa.sn à l'aide des applications de transfert d'argent (Orange Money, Wave, Free-Money, E-Money...)

L'inscription au concours ainsi que le dépôt des dossiers se feront en ligne sur le site www.concours.eaa.sn ou physiquement aux bureaux de garnison au plus tard le vendredi 28 février 2025. A l'issue du concours, les candidats admissibles qui auront déposé leur candidature en ligne seront invités à présenter le dossier physique complet téléchargé préalablement sur la plateforme.

La commission de centralisation et de vérification des candidatures sera à la charge de l'EAA qui transmettra la liste des candidats dont les dossiers sont conformes à la Division gestion formation de l'Etat-major général des Armées au plus tard le vendredi 14 mars 2025.

La liste définitive des candidats autorisés à concourir sera fixée par arrêté du ministre des Forces Armées.

Cette liste sera affichée dans les bureaux de garnison des zones militaires de Dakar, Thiès, Saint-Louis, Ziguinchor et Kaolack ainsi que sur le site de l'EAA (eaa.sn).

Les candidats se présenteront les jours du concours munis de leur convocation et pièce d'identité.

III- EPREUVES DU CONCOURS:

Le concours comporte :

- des épreuves **pratiques d'aptitude physique** (coefficient 2), portant sur les disciplines suivantes :

- une course à pied de 100m et de 1 000m ;
- le grimper à la corde (5m) ;
- le saut en longueur ou en hauteur ;
- le lancer de poids.

Tout candidat ayant une moyenne inférieure à cinq sur vingt (05/20) à l'ensemble des épreuves, est éliminé. En conséquence, il ne sera pas autorisé à se présenter aux épreuves d'instruction générale.

Le nombre d'essais dans chaque épreuve est limité à trois.

➤ des épreuves **d'instruction générale** du niveau BAC scientifique ou technique:

- Mathématiques : durée : 4 heures ; coefficient 4 ;
- Sciences physiques : durée : 4 heures ; coefficient 4 ;
- Français : durée : 4 heures ; coefficient 2 ;
- Anglais : durée : 2 heures ; coefficient 2 (thème et version).

MATHEMATIQUES

Cette épreuve du niveau de terminale sera établie en deux versions conformément à l'option choisie par le candidat (science et lettre). Elle comportera deux exercices et un problème d'analyse.

- L'utilisation de la table logarithmique et de la machine à calculer non programmable est autorisée ;
- Toute note inférieure à cinq sur vingt (05/20) à l'épreuve de mathématiques est éliminatoire pour les candidats scientifiques et techniques.

FRANÇAIS

Cette épreuve de quatre heures commune consistera en une composition sur un sujet d'intérêt général faisant appel à partir d'une question simple à la culture, au jugement et à l'aptitude du candidat à s'exprimer avec clarté et ordre. La connaissance de l'orthographe, la qualité d'expression, la correction et l'élégance du style seront prises en considération pour la notation de cette épreuve.

Toute note inférieure à cinq sur vingt (05/20) en composition française est éliminatoire

SCIENCES PHYSIQUES

Cette épreuve sera du niveau de la classe de terminale avec des exercices de physique.

Toute note inférieure à cinq sur vingt (05/20) à l'épreuve de sciences physiques est éliminatoire pour l'option science.

ANGLAIS

Cette épreuve se fera sous la forme d'un thème et d'une version avec la traduction d'un texte traitant d'un sujet d'ordre général de l'Anglais vers le Français et vice-versa pour juger le niveau de maîtrise de l'anglais général des candidats.

Toute note inférieure à cinq sur vingt (05/20) à l'épreuve d'anglais est éliminatoire pour les candidats littéraires.

BAREME DES EPREUVES PHYSIQUES DU CONCOURS D'ADMISSION D'ELEVES
SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE A L'ECOLE DE L'ARMEE DE L'AIR (EAA), 2025/2026

GARCONS

Note/20	100m	1000m	Hauteur	Longueur	Poids 05kg	Grimper 05m
20	11'00	3'00"	1m 67	6m 00	12m 00	6"00
19	11"2	3'02"	1m 65	5m 90	11m 80	6"5
18	11"3	3'05"	1m 63	5m 80	11m 60	7"0
17	11"4	3'08"	1m 61	5m 70	11m 40	7"5
16	11"5	3'10"	1m 59	5m 60	11m 20	8"0
15	11"6	3'12"	1m 57	5m 50	11m 00	8"5
14	11"7	3'15"	1m 55	5m 40	10m 80	09"0
13	11"8	3'18"	1m 53	5m 30	10m 60	09"5
12	11"9	3'20"	1m 51	5m 20	10m 40	10"0
11	12"0	3'25"	1m 49	5m 10	10m 00	10"5
10	12"2	3'30"	1m 47	5m 00	09m 80	11"0
09	12"4	3'35"	1m 45	4m 90	09m 60	11"0
08	12"6	3'40"	1m 43	4m 80	09m 40	12"0
07	12"8	3'45"	1m 41	4m 70	09m 20	13"0
06	13"0	3'50"	1m 39	4m 60	09m 00	14"0
05	13"2	3'55"	1m 37	4m 50	08m 80	5 m
04	13"4	4'00"	1m 35	4m 40	08m 60	4 m
03	13"6	4'05"	1m 33	4m 30	08m 40	3 m
02	13"8	4'10"	1m 31	4m20	08m 20	2 m
01	13"9	4'15"	1m 29	4m 10	08m 00	1 m
00						

FILLES

Note/20	100m	1000m	Hauteur	Longueur	Poids 03kg	Grimper 05m
20	13"6	4'10"	1m 43	5m 00	09m 50	12"0
19	13"8	4'15"	1m 41	4m 80	09m 30	12"5
18	13"9	4'20"	1m 39	4m 70	09m 10	13"0
17	14"0	4'25"	1m 37	4m 60	08m 90	13"5
16	14"1	4'30"	1m 35	4m 50	08m 70	14"0
15	14"2	4'35"	1m 33	4m 40	08m 50	14"5
14	14"4	4'40"	1m 31	4m 30	08m 30	15"0
13	14"6	4'45"	1m 29	4m 20	08m 10	15"5
12	14"8	4'50"	1m 27	4m 10	07m 90	16"0
11	15"0	4'55"	1m 25	4m 00	07m 70	17"0
10	15"1	5'00"	1m 23	3m 90	07m 50	18"0
09	15"2	5'05"	1m 21	3m 80	07m 30	19"0
08	15"4	5'10"	1m 19	3m 70	07m 10	20"0
07	15"6	5'15"	1m 17	3m 60	06m 90	21"0
06	15"8	5'20"	1m 15	3m 50	06m 70	5 m
05	15"9	5'25"	1m 13	3m 40	06m 50	4 m
04	16"0	5'30"	1m 11	3m 30	06m 30	3 m
03	16"1	5'35"	1m 09	3m 20	06m 10	2 m 50
02	16"2	5'40"	1m 07	3m 10	05m 90	2 m
01	16"4	5'45"	1m 05	3m 00	05m 70	1 m 50
00						

Les épreuves du saut en longueur et du saut en hauteur sont au choix. Tout candidat ayant une moyenne inférieure à cinq sur vingt (05/20) à l'ensemble des épreuves, est éliminé. En conséquence, il ne sera pas autorisé à se présenter aux épreuves d'instruction générale.

Le nombre d'essais dans chaque épreuve est limité à trois.